

Witry-lès-Reims, le 4/02/2024

Un départ pour une installation en Haute-Marne

A Celles-en-Bassigny, la Safer Grand Est a procédé à la cession de terres et de bâtiments agricoles, d'une agricultrice désireuse de faire valoir ses droits à la retraite, tout en permettant à un jeune agriculteur de s'installer. Double mission accomplie. Révision de prix

A Celles-en-Bassigny, petite commune du sud haut-marnais, à une vingtaine de kilomètres de Langres, l'activité agricole est tournée vers la polyculture et l'élevage. Une agricultrice, souhaitant prendre sa retraite en cédant 47 ha de foncier agricole en propriété (essentiellement de la prairie permanente) et deux bâtiments (élevage et stockage), a donné mandat à la Safer pour trouver un repreneur et valoriser au mieux cet outil de production.

Anne-Sophie Chagnet, conseillère foncier : « Nous avons opéré selon la procédure classique en commençant par la publicité légale. Parmi les différentes candidatures reçues, le dossier présenté par Baptiste Thévenin et ses parents répondait idéalement aux critères requis : prioriser l'installation viable d'un jeune agriculteur, en polyculture élevage bovins lait et viande dans un secteur où les reprises de fermes laitières sont en forte baisse. D'autant que l'exploitation familiale de Baptiste se situe sur la même commune que celle de la cédante. »

En effet, jeune agriculteur âgé de 29 ans, Baptiste Thévenin - titulaire d'un Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole, et d'un BTS Productions Animales - travaillait depuis une dizaine d'années dans diverses structures agricoles à défaut de pouvoir rejoindre ses parents au sein du GAEC Arc-en-Ciel - polyculture, élevage, atelier laitier – sur la commune de Celles-en-Bassigny. Baptiste Thévenin : « Nous avons bien envisagé, en 2017, de construire de nouveaux bâtiments, mais l'investissement était trop important. Pourtant, j'avais toujours l'intention de revenir sur l'exploitation familiale. Je dois dire que cette cession de 47 ha et de deux bâtiments répondait absolument à mes attentes. D'autant plus que l'ensemble se situe à... 200 mètres de notre ferme ! »

Sur ses terres

Baptiste a donc déposé une demande d'aide à l'installation jeune agriculteur, au titre de laquelle il a obtenu 33 000 € sur 4 ans. Il est également devenu associé exploitant du GAEC Arc-en-Ciel. Dans le même temps, la Safer Grand Est a vendu les deux bâtiments au GAEC, tandis que les parents de Baptiste achetaient les 47 ha, avec obligation de les louer pendant 15 ans à leurs fils (selon le cahier des charges de la Safer, afin de sécuriser l'installation d'un jeune agriculteur), Baptiste Thévenin mettant quant à lui ces terres à disposition du GAEC aux fins d'exploitation.

Baptiste Thévenin : « Désormais, nous disposons de 260 ha : 200 ha d'herbe, 30 ha de blé et 30 ha de maïs en autosuffisance pour l'alimentation du cheptel de 300 bêtes, dont 65 vaches laitières, 30 mères allaitantes et 70 bœufs blanc bleu. Les deux bâtiments vont contribuer à la viabilité de l'exploitation, pour les vaches allaitantes, d'une part, et pour l'optimisation de l'atelier laitier, d'autre part, avec en perspective 50 bêtes supplémentaires à venir. » Et, depuis le 1er janvier 2024, Baptiste Thévenin est enfin 'sur ses terres' !